Image not found or type unknown

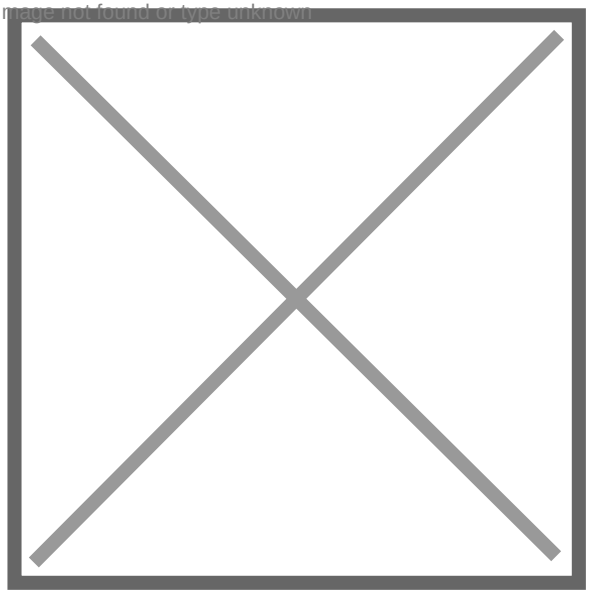

Abus de ma conjointe lors d'une hospitalisation

Par **myLife**, le **09/03/2011** à **14:34**

Bonjour,
Suite à une TS (cause travail puis logiquement mon couple), j'ai été hospitalité (et je le suis toujours) depuis debut Fevrier.

Mon ex-compagne m'a d'office fait placé en HDT en hospital Psy malgré ma volonte afficher d'accepter une hospilalisation suite a cet acte...
Depuis, ce jour je n'ai plus aucune nouvelle de mon ex-compagne, et cette HDT ne me permet pas de "comprendre" ce qui se passe au "dehors".

Nous etions en location (les deux nom au bail)
Mon ex-compagne à dans les 3 jours suivant mon hospitablisation, et c'est le but de mon appel à l'aide:
- Réalisé un "déménagement" soit disant complet de mes "affaires", et les à fait transporter (par déménageur) chez mes parents (+1200km). que mes parents ont du payer...
- Elle refuse toutes entrée dans ce logement a mes proches ou autres amis
- Elle m'interdis tout retour dans ce logement que pourtant j'ai payer le loyeé depuis + 2ans
- Elle a donnée, toutes ou parties de mon materiel informatique (pro ET perso) a mon employeur (je travaillait chez nous dans mon activitée)
- Elle a conservé chez "nous" certains materiels informatique (Pro ET Perso)
- Elle a voulu me faire signer des document lors de mon arrivée au urgences de l'hopital (Transferts de notre compte joint vers son compte perso, resilisation de bail, etc...) ces documents non pas ete signé sur les conseils du corps medical, c'est sur ce refus qu'elle à demandé une HDT...
- etc... et autre actions..

j'ai donné à un proche un doucble des clef et il s'est rendu sur place lors des congé de mi-fevrier. il à pu constaté que:
- Il reste quelques affaire personnelle a moi dans cette maison,
- elle a conservé du materiels informatique (pro et perso)
- elle a conservé un de mes carnet de chéque ET à emis un chéque de 2600€ depuis ce carnet alors que j'etait hospitalisé, ce cheque ne semple pas "encore" avoir ete deposé en banque
- etc...etc....

Il me semble donc clair que mon ex-compagne a "profité' de mon Hospitalisation ou pire l'a "organisé" afin d'avoir les mains libre pour faire toutes une série de chose et d'acte sans que je puisse le savoir ni y reagir....

Mon poste au sien de mon entreprise etait capital pour la societe, et il n'ont pu obtenir ce qu'il pouvait (mot de passe, code source, materiel) puisque
mon ex-compagne a disperce les choses a droite et a gauche, la societe se met donc en liquidation ne pouvant continuer sans moi !!

A l'aides !! conseils !!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés